

AVIS PUBLIC

MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière adoptera à une séance subséquente le règlement 361-2024 modifiant le règlement 113-2001, tel que modifié par le règlement 157-2004, pour modifier le mode de répartition des dépenses à l'égard du service de collecte et de transport.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 2 décembre 2024.



Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 2 décembre 2024 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2 décembre 2024.

Signé : _____



Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier